

# Bachelier en ergothérapie

|  |                           |  |
|--|---------------------------|--|
| <b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |  |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90  | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail :<br>paramed.montignies.ergo@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| SCIENCES DE L'OCCUPATION HUMAINE 6                         |   |                             |             |
|--|---|-----------------------------|-------------|
| Code   | PAEG2B41ERG   | Caractère                   | Obligatoire |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s)             | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 4 C   | Volume horaire              | 42 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Gwendoline TERRANA</b> (gwendoline.terrana@helha.be) |                             |             |
| Coefficient de pondération                                 |   | 40                          |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      |   | bachelier / niveau 6 du CFC |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |   | Français                    |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Dans leur pratique quotidienne, les ergothérapeutes sont confrontés à participer, organiser divers projets ou d'accompagner des clients afin de répondre aux besoins occupationnels. Au travers de diverses possibilités, de mise en place et de montage d'évènements/projets, les étudiants auront la possibilité d'expérimenter la méthodologie du projet.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
  - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
  - 3.3 Participer à la démarche qualité
  - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
  - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
  - 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme du cours d'enseignement clinique 3, l'étudiant sera capable seul:

- De développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilités
- de construire son projet professionnelle en programment avec ses partenaires un plan d'action afin d'atteindre des objectifs définis

Au terme du cours d'étude et analyse du fonctionnement de la personne 2, l'étudiant sera capable seul:

- Expliquer et justifier les concepts, les modèles et les classifications dans le cadre de situations liées à l'occupation humaine
- Concevoir et animer une activité/ un projet en tenant compte des besoins et difficultés de la personne

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

|              |   |            |
|--------------|---|------------|
| PAEG2B41ERGA | Enseignement clinique 3 (gestion de projets internationaux) | 12 h / 1 C |
| PAEG2B41ERGB | Etude et analyse du fonctionnement de la personne 3         | 30 h / 3 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|              |   |    |
|--------------|---|----|
| PAEG2B41ERGA | Enseignement clinique 3 (gestion de projets internationaux) | 10 |
| PAEG2B41ERGB | Etude et analyse du fonctionnement de la personne 3         | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes  $\geq$  à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le

Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Enseignement clinique 3 (gestion de projets internationaux)       |   |                 |             |
|---|---|-----------------|-------------|
| Code  | 16_PAEG2B41ERGA   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc  | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS  | 1 C   | Volume horaire  | 12 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Gwendoline TERRANA</b> (gwendoline.terrana@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 10  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Part la conception et l'élaboration de deux évènements liées à la pratique professionnelle, les étudiants seront amenés à collaborer en équipe afin de rendre possible la mise en place de ces projets. Chacun d'entre eux devra s'impliquer en respectant la méthodologie du projet et l'échéancier.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1. Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
2. Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
3. Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
4. Construire son projet professionnel
5. Adopter un comportement responsable et citoyen

C3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives

1. Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
3. Participer à la démarche qualité
4. Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

C5. Assurer une communication professionnelle

1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
2. Utiliser les outils de communication existants
3. Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours s'organise en deux parties :

==> travail de recherche sur diverses thématiques liés à l'ergothérapie afin d'élaborer des axes de travail pour un projet en bloc3

==> réalisation de capsules vidéos sur des thématique diverses dans le cadre de l'élaboration d'un projet commun en groupe classe

#### Démarches d'apprentissage

Recherche en groupe sur diverses problématiques liées à la pratique de l'ergothérapie actuelle

Analyse de la littérature, recherche d'informations  
intervention réelle et temps mis à disposition pour la réalisation de la capsule vidéo

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Disponibilités des enseignants et explications supplémentaires à chaque cours pur l'avancement des divers projets

### **Ouvrages de référence**

Demeuse M. (2015), LES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE D'UN PROJET : guide méthodologique, Institut d'Administration Scolaire Université de Mons - UMONS, disponible sur l'url, [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=9&ved=2ahUKEwibzev8ubDdAhUSCuwKHUGODvYQFjAlegQIBxAC&url=http%3A%2F%2Fenseignement.be%2Fdownload.php%3Fdo\\_id%3D11287&usg=AOvVaw1IrvuQxu3XvKB20hL\\_G5gD](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=9&ved=2ahUKEwibzev8ubDdAhUSCuwKHUGODvYQFjAlegQIBxAC&url=http%3A%2F%2Fenseignement.be%2Fdownload.php%3Fdo_id%3D11287&usg=AOvVaw1IrvuQxu3XvKB20hL_G5gD)

### **Supports**

Cours théoriques sur la méthodologie du projet (EAP 3)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Néant

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |   |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|---|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | % |
| production journalière |           |   | Prj       | 100 |           |   |
| Période d'évaluation   |           |   |           |     |           |   |

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Projet évalué en sous-groupe, reprenant la méthodologie, le résultat et les actions de chacun des protagonistes dans le projet. Cette activité d'apprentissage est non remédiable au Q3.

Cette AA est encadré par : Mmes Gigounon & Terrana

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Etude et analyse du fonctionnement de la personne 3               |   |                 |             |
|---|---|-----------------|-------------|
| Code  | 16_PAEG2B41ERGB   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc  | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS  | 3 C   | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Gwendoline TERRANA</b> (gwendoline.terrana@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 30  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de former l'étudiant, à faire des liens entre les concepts de la personne et de

l'environnement en lien avec les modèles de santé et de pratique en ergothérapie, à développer un esprit critique, une vision holistique de la personne et ce, dans une vision systémique de la société. Par cette activité d'apprentissage les étudiants construiront et affineront leur identité professionnelle.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'étude et analyse du fonctionnement de la personne 2, l'étudiant sera capable seul:

- Expliquer et justifier les concepts, les modèles et les classifications dans le cadre de situations liées à l'occupation humaine (C1.5, C4.1, C4.3, C5.2, C6.1, C6.2, C6.3)
- Concevoir et animer une activité en tenant compte des besoins et difficultés de la personne (C6.1, C6.2, C6.3)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Théorie et pratique

Analyser, manipuler les concepts de la personne, les occupations et de l'environnement sous tous leurs aspects, mise en application et développement de projets.

#### Démarches d'apprentissage

Présentation Power Point, rencontre avec les professionnels de terrain, visite d'institution, participation à une journée scientifique

Recherche en groupe sur diverses problématiques liées aux facteurs individuels et environnementaux

Analyse de la littérature, recherche d'informations, exposés oraux

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilités des enseignants, personnes de terrain et explications supplémentaires à chaque cours

#### Ouvrages de référence

Equipe Classification, Evaluation, Enquêtes et Terminologie. Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé. Genève : Organisation Mondiale de la Santé ; 2000

Fougerollas P.& Al., Classification québécoise du Processus De Production Du Handicap, Québec, Réseau international sur le processus de production du handicap, 1998 ; 166.  
 Meyer S., (1999), Le processus de l'ergothérapie, éditions EESP, pp. 10-85  
 Bruchon-Schweitzer M.L., Quintard B. Personnalité et maladies. Stress, Coping et Ajustement, Paris : Dunod, 2001 : 350 p.  
 Bury J. A., Education pour la santé - Concepts, enjeux, planifications, Savoirs et Santé, De Boeck Université, 1998, pp 15-45.  
 Institut National de Prévention et Education pour la santé, La santé de l'homme : promouvoir la santé des personnes en situation de handicap, N°414, Mars-Avril 2011, p. 56  
 Sites internet :  
 Les facteurs individuels et environnementaux qui influencent la santé :  
 - consulté sur le site [http://www.who.int/topics/social\\_determinants/fr](http://www.who.int/topics/social_determinants/fr), le 12 septembre 2013  
 - consulté sur le site <http://www.questionsante.org/bs/Les-determinants-de-la-sante>, le 1 octobre 2013  
 consulté sur le site <http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/ISS/determinants-sante.asp>, le 3 octobre 2013

## Supports

Cours théoriques  
 Power Point  
 Articles, interventions extérieures

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'étudiant sera évalué tout au long de l'année selon les compétences visées par l'activité d'apprentissage.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exm       | 100 | Exm       | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Intervenants de l'aa: Gwendoline Terrana & Cécile Leroy

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).